

ISRAËL ET TERRITOIRES OCCUPÉES

Les groupes armés ne doivent pas se servir des enfants

Index AI : MDE 15/035/2004
ÉFAI

Mercredi 24 mars 2004

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Amnesty International est vivement préoccupée par des informations selon lesquelles, mardi 24 mars 2004, un Palestinien âgé de seize ans transportant des explosifs a été intercepté, alors qu'il tentait de passer le poste de contrôle de l'armée israélienne d'Huwara, à l'entrée de la ville de Naplouse, en Cisjordanie.

Selon les informations reçues par l'organisation, le garçon portait une ceinture d'explosifs, ce qui autorise à penser qu'il la portait en connaissance de cause. Selon l'armée israélienne, il comptait faire exploser cette ceinture, et ainsi se donner la mort près des soldats en service à ce poste de contrôle.

La semaine dernière, à ce même poste, des soldats israéliens ont découvert un sac d'explosifs en possession d'un enfant palestinien âgé de seize ans. Il semble que le garçon, qui transportait régulièrement des sacs de voyageurs d'un côté à l'autre du poste, ne savait pas que l'un des sacs de son chargement contenait des explosifs.

« À maintes reprises, Amnesty International a condamné les attentats-suicides et autres attaques visant des civils imputables aux groupes armés palestiniens, les qualifiant de crimes contre l'humanité. Se servir d'enfants pour accomplir ou faciliter des attaques armées de toute nature est une abomination. Nous invitons les dirigeants palestiniens à dénoncer publiquement ces pratiques, a déclaré l'organisation de défense des droits humains avant de conclure :

« Les groupes armés palestiniens, dont le Hamas, le Djihad islamique et les Brigades des martyrs d'Al Aqsa, doivent mettre immédiatement un terme à l'utilisation ou à l'implication d'enfants, quels qu'ils soient, dans des activités armées. »

Complément d'information

Au cours des trois dernières années, à diverses reprises, les groupes armés palestiniens se sont servis d'enfants palestiniens pour perpétrer ou tenter de perpétrer des attentats-suicides et autres

attaques contre des civils et des soldats israéliens.

En janvier, un Palestinien de dix-sept ans a fait exploser la ceinture qu'il portait, alors qu'il était cerné par des soldats israéliens, se tuant lui-même mais ne blessant personne. Ce jeune homme avait semble-t-il l'intention de perpétrer un attentat-suicide pour venger la mort de son frère âgé de quinze ans et de son cousin, abattus la semaine précédente par des soldats israéliens alors qu'ils n'étaient pas armés. Selon certaines sources, ce sont des membres du groupe armé palestinien *Djihad* islamique qui lui avaient fourni la ceinture d'explosifs.

Les groupes armés palestiniens ont fait pression sur les familles de ceux qui ont péri alors qu'ils commettaient des attentats, y compris des enfants, pour que, loin de les condamner, elles se félicitent des actions de leurs proches et les cautionnent. ●

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>